Stage d'AQUARELLE à SAINT JACUT BULLETIN D'INSCRIPTION

à envoyer à : Marie JOUEN-KING 23 rue des Trois Portes Luneray 76810 (02 35 85 68 17)

Je ,soussigné(e) Nom & Prénom :
Nom & Prénom :
Adresse :
Tél. :

du dimanche 1 après-midi au dimanche 8 septembre 2024

Pour ce stage (Cocher la formule retenue)

Je viendrai	Formule	Par personne
Seul(e)	Sans hébergement	
		0 €
Seul (e)	Hébergement en pension	
Chambre individuelle	complète	610 €
Accompagné(e)	Hébergement en pension	
Chambre double	complète	520 €

^{*} Je calcule le montant du stage à l'aide de la formule suivante

430 € (enseignement par personn	e)	
+ Hébergement = TOTAL	\Rightarrow	

* Ci-joint un chèque de 250 € d'acompte
(à mettre à l'ordre : Association Au Gré des Couleurs)
le solde sera réglé un mois avant le stage (soit le 1 août 2024)

Fait à le	Signature
Tale a	Signaturt

Dès réception de votre inscription nous vous enverrons la confirmation avec les renseignements pratiques (itinéraire, rendez-vous, liste du matériel souhaitable ...)
L'association « au gré des couleurs » se réserve la possibilité d'annuler le stage en cas de force majeure ou si elle considère que le nombre de participants n'est pas suffisant.

^{*} M'inscris au stage d'aquarelle organisé par l'association "Au gré des couleurs" à Saint Jacut de la Mer

Désistement : En cas de désistement 30 jours avant le stage, les acomptes versés restent acquis à l'association . En cas de désistement pendant le stage le coût global de la formation reste acquis à l'association.